



DOCUMENT INSCRIPTION BASK HOCKEY CAMP

Stage de hockey sur glace loisirs senior (+18ans)

Du 17 Avril au 21 Avril 2023

Du 25 juin au 29 juin 2023

Patinoire de la barre à Anglet (64600)

Document à retourner par voie postale

ou par mail :

- Mathieu Pons, 3 rue Artzamendi
64250 Cambo-les-Bains
- Mathieu.pons385@gmail.com

FICHE INSCRIPTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Club :

Numéro de licence FFHG :

(si pas licencié indiquer
« non licencié »)

Gaucher ou droitier :

Position au hockey :

Nombre d'année de hockey :

Niveau loisir estimé : : débutant : Correct : Confirmé : Expert

Formules (entourer la formule choisie et indiquer la ou les semaines choisies) (si deux semaines préciser quelle formule à chaque fois) :

SEMAINE du 17 avril au 21 avril 2023

Semaine du 25 juin au 29 Juin 2023

FORMULE 1 : 400€

(Les activités sont en option, à voir directement avec nous)

Cette formule comprend :

- Les heures de glace (2-3h/j)
- Les heures de hors glace (1h/j)
- La dotation vestimentaire (Maillot original, t-shirt et polo)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse mail :

Numéro pour le maillot :

Nom dans le dos pour le maillot en MAJ :

Taille maillot de hockey :

Taille T-shirt de sport :

Taille Polo :

Pour les formules 1 les activités et repas peuvent être pris en option merci de nous contacter directement pour plus d'informations. Les activités seront planifiées « au dernier moment » en fonction des conditions météorologiques.

Pour la formule 2 merci de remplir l'encart « informations personnelles ».

« J'autorise Bask Hockey Camp et Mathieu Pons à utiliser dans le cadre pédagogique (site internet, réseaux sociaux, reportages, journaux ect...) les photos et vidéos sur lequel je pourrais figurer sans pour autant indiquer mon identité. »

En cas d'accident ou de blessures survenues au cours du stage, pour manquement au règlement, les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables.

En cas d'urgence, j'autorise le directeur du stage à me faire transporter dans un centre hospitalier et à me faire donner tous les soins médicaux nécessaires.

L'inscription ne sera prise en compte qu'avec le règlement d'un acompte de 150€ à l'ordre : Bask hockey camp.

Il est possible de régler le stage en plusieurs fois, dans ce cas-là, contacter nous directement pour convenir d'un accord. Le solde définitif du stage devra être versé, au plus tard, 30 jours avant le début du stage. En cas de désistement moins de 30 jours avant le début du stage, le directeur du stage retiendra l'acompte versé pour les frais fixes engendrés.

INFORMATIONS PERSONNELLES (ces données resteront confidentielles)
Regime special :
Allergie/intolérance alimentaire :
Phobie(s) :
Est-ce que vous savez nager ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Autres informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

A _____ le :

Signature du stagiaire :

Pièce à joindre :

- ✓ La fiche d'inscription dûment remplie.
- ✓ La photocopie recto/verso de la pièce d'identité du stagiaire.
- ✓ Une attestation de responsabilité civile vie privée et individuelle accident.
- ✓ La photocopie de la licence FFHG 2022/2023
- ✓ Le chèque ou l'espèce d'un montant de 150€ à l'ordre de Bask hockey camp ou la totalité du stage. (Pour les paiements en plusieurs fois ou par virement nous contacter)

REGLEMENT DU BASK HOCKEY CAMP

• Règles de vie pour les stagiaires.

Afin de permettre le bon déroulement du stage, chaque stagiaire devra s'adapter aux règles de conduite et de discipline, tant individuelle que collective, mises en place par le bask hockey camp :

- Respect des horaires (glace et hors glace).
- Respect du matériel mis à disposition par le bask hockey camp.
- Respect des locaux -Respect du personnel travaillant à la patinoire ainsi que de l'encadrement.
- La place individuelle du stagiaire dans le vestiaire ainsi que ce dernier devront être rangés et propres avant, pendant et après les entraînements.
- Si pour une raison de force majeure, un entraîneur ne peut assurer l'encadrement du stage, il sera remplacé sans que les stagiaires en soient avertis.
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursés :
 - en cas d'annulation après inscription définitive, sauf cas de force majeure ;
 - si les organisateurs ne sont pas informés du départ du stagiaire ;
 - en cas d'abandon en cours de stage ;
 - en cas d'absence à un ou plusieurs entraînements.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de maladie. Il en va de même en cas de détériorations ou vol d'effets personnels.
- Le transport du stagiaire, de son domicile au lieu du stage et retour, s'effectue à ses frais et sous son entière responsabilité.
- En cas d'accident ou de blessures survenus au cours du stage par manquement au présent règlement, les organisateurs ne pourront être tenus responsables.

Chaque stagiaire accepte ces règles en validant son inscription.

Aucune attitude violente, irrespectueuse, dégradante ou discriminatoire ne sera acceptée.

Les vols et les détériorations volontaires sont de la responsabilité du stagiaire ou de sa famille.

Tout manquement grave au bon déroulement du stage pourra entraîner le renvoi du stagiaire qui ne pourra alors exiger aucun remboursement.

- Frais médicaux : le directeur du stage pourra être amenée, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie, transport, etc...) qui devront être remboursées par le stagiaire ou sa famille.

- Assurance : Le stage est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile à l'occasion des stages et activités proposées. Tout autre accident et / ou blessure doit être couvert par l'assurance personnelle des responsables légaux du stagiaire ou du stagiaire lui-même.